

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <p>Commune de MONTCARRA Arrondissement de LA TOUR DU PIN Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 15</p> <p>Présents : 13 Procurations : 2 Votants : 15</p> <p>Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p align="center">N° 5-2025 : Demande de subvention Région – Bonus ruralité – création d’une aire de jeux</p> <p>L’an deux mille vingt-cinq, le 20 janvier à 19 heures 30, le conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de David EMERAUD, Maire.</p> <p>Etaient présents : BAYET Céline, BEGEL Olivier, BINSSE Guy, CURT Alexis, DOUCHET Christophe, MANCEAU Antoine, MARCE Antoine, PENET Sacha, RIVOIRE Christine, PERRISSEZ Joel, PETITPIERRE Yves, SIGNOL Virginie</p> <p>Étaient excusées : DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice, MICHAUD Murièle.</p> <p>Procurations données : 2- DI RAFFAELE -THUILLIER Béatrice, MICHAUD Murièle.</p> <p>Virginie SIGNOL a été nommée secrétaire de séance.</p>
---	--

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de déposer une demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du bonus ruralité pour la création d’une aire de jeux pour enfants à proximité du terrain multi-activités.

Il informe que le coût de cette opération sur la section investissement s’élève à 49.618.00 € HT et le montant de la subvention sollicitée à 11.908 € au titre du bonus ruralité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 Pour, 0 Contre et 0 Abstention :

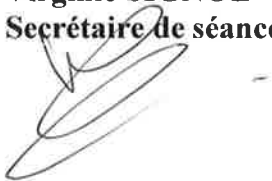
- **APROUVE ET DONNE POUVOIR** à M. David EMERAUD afin de déposer une demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus désignés.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Virginie SIGNOL
Secrétaire de séance



David EMERAUD
Maire

